

REVISION N° 2
Approbation - 2019

ALBIGNY-SUR-SAONE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES C.5.1.1



C-5-1-1 Informations complémentaires
Albigny-sur-Saône

- CAVITÉ : Relatif aux sites recélant des cavités souterraines :

(Article L56 3-6 du code de l'environnement)

Communauté Urbaine de Lyon
Direction de l'Eau - Unité Galeries
117 boulevard Vivier Merle
69003 LYON  **04.26.99.32.02**

NOTA :

Pour une création ou une modification d'une construction située dans un site **de cavités souterraines** le demandeur devra se mettre en relation avec l'unité galeries de la Direction de l'Eau afin de rendre les conditions d'exécution des travaux possible au regard des risques d'effondrement du sol ou de destruction des galeries de captage et de leurs exutoires pour ne pas entraver la circulation des eaux souterraines qui pourrait entraîner des désordres dans la structure des bâtiments, des voiries publiques et fragiliser la tenue des sols et des sous-sols

C-5-1-1 Informations complémentaires

Albigny-sur-Saône

ALBIGNY-SUR-SAÔNE (69)

NOTICE DE PRESENTATION DES ZONES DE PRESOMPTION DE PRESCRIPTIONS ARCHEOLOGIQUES

L'article L.522-5 du Code du patrimoine prévoit que dans le cadre de l'établissement de la Carte archéologique, l'État peut définir des zones où les projets d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation.

A ce titre, ont été définies sur la commune d'Albigny-sur-Saône, quatre zones dont les délimitations s'appuient sur le passé archéologique très riche de la commune, et sur le potentiel de l'urbanisation.

Les zones ainsi délimitées sont les suivantes :

Zone 1 : Aqueduc du Mont d'Or, Bel-Air

L'aqueduc du Mont-d'Or est l'un des quatre aqueducs approvisionnant Lyon en eau dans l'Antiquité. Long de 26 km, il est un ouvrage essentiellement souterrain.

Le château de Bel-Air fut édifié entre le XV^{ème} et le XVI^{ème} siècle. Son plan primitif était en U. Au XVII^{ème} siècle un colombier fut ajouté. Les bâtiments subirent de grosses transformations au XIX^{ème} siècle.

Zone 2 - Vieux-Bourg

Château-fort et bourg castral médiévaux.

La construction du château date de la deuxième moitié du XII^{ème} siècle, le donjon étant la partie la plus ancienne. Des poutres en bois ont été datées par dendrochronologie de 1177 à 1183. Le château a connu des réfections notamment en 1554. L'enceinte est attestée au XIII^{ème} siècle. La chapelle castrale est mentionnée comme église paroissiale sous le vocable de Saint-Blaise. Elle le restera jusqu'en 1848, date à laquelle une nouvelle église fut construite au bourg.

Zone 3 : Les Avoraux

Site gallo-romain.

Zone 4 : Villevert

Chapelle Saint-Jacques et cimetière du Moyen Âge.

Le lieudit Villevert semble être un toponyme ancien. En effet, une « *villa veridis* » est mentionnée en 1336. C'est une création du Chapitre de l'Eglise de Lyon. On pouvait y trouver un marché, une chapelle Saint-Jacques entourée d'un cimetière. La chapelle fut vendue comme Bien National à la Révolution.